

**Message de Juan Somavia  
Directeur général du Bureau international du Travail  
à l'occasion de la  
Journée mondiale pour la sécurité et la santé au travail**

**28 avril 2008**

Aujourd'hui nous attirons l'attention sur la protection de la vie et de la santé des travailleurs du monde entier.

Le travail n'est pas une marchandise et les marchés doivent être au service des gens. Voilà maintenant près de 90 ans que la protection de la vie et de la santé des travailleurs a été définie comme l'un des principaux objectifs énoncés dans l'acte constitutif de notre Organisation. Aujourd'hui, le monde du travail, quel que soit le domaine visé, est soumis à des difficultés et à des pressions nouvelles du fait du rythme soutenu de l'évolution technologique et de la mondialisation de l'économie. La sécurité et la santé continuent de faire partie intégrante de l'Agenda du travail décent de l'OIT.

Les accidents et maladies professionnels, que l'on recense chaque année par millions, coûtent cher à la société, tant en vies humaines que pour les entreprises, l'économie et l'environnement. Chaque année, quelque deux millions d'hommes et de femmes en paient le prix extrême, celui de leur vie. Sur le plan économique, on estime que quatre pour cent environ du produit national brut annuel mondial, soit 1250 milliards de dollars des Etats-Unis, sont ponctionnés par les coûts directs et indirects des accidents et maladies professionnels tels que le temps de travail perdu, l'indemnisation des victimes, l'interruption de la production et les frais médicaux.

Les pays en développement, qui voient leur taux d'accidents augmenter, doivent faire face à des problèmes spécifiques. En outre, il ne faut pas oublier que la plupart des travailleurs exercent leur activité dans le secteur informel, secteur dans lequel nombre des maladies et accidents du travail, ou bien des décès survenus à des travailleurs en activité, ne sont souvent pas consignés. La santé et la sécurité de ces travailleurs doivent être au premier plan de nos préoccupations.

Cette année, nous mettons l'accent sur la gestion du risque sur le lieu de travail. Nous savons qu'en évaluant les risques et les dangers, en les combattant à la source et en cherchant à promouvoir une culture de la prévention, nous pouvons nettement réduire le nombre de ces accidents et maladies.

Employeurs, travailleurs et gouvernements, tous jouent un rôle déterminant pour mener à bien cet objectif.

Tout doit être mis en œuvre à cette fin, campagnes de mobilisation régulières, dialogue social, promotion des normes internationales du travail pertinentes, notamment la convention (n° 187) sur le cadre promotionnel pour la sécurité et la santé au travail, 2006. La mise en place de mesures concrètes comme le partage des données d'expérience et du savoir-faire peut également favoriser le progrès.

Nous gagnerons tous à avoir des lieux de travail sûrs pour la sécurité et la santé des travailleurs. En cette Journée mondiale pour la sécurité et la santé au travail, l'OIT s'engage, avec l'aide de ses mandants et de tous les partenaires concernés, à faire en sorte que la sécurité et la santé deviennent une réalité pour chacun au travail.

\* \* \*